

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Fêtes du mois d'octobre, 65. — Pensionnat du Mont-Saint-Louis, 66. — Consultation, 67. — A propos d'instruction, 67. — Les journaux et la gent écolière, 69. — Historique des paroisses du diocèse de Québec, 69. — Décret général sur les oraisons et la prose des messes de requiem, 70. — Changements ecclésiastiques, 71. — Obéissance des prêtres à leur évêque, 72. — Bon à retenir, 72. — Pensée, 72. — A travers le "dictionnaire de nos fautes," 73. — La propagande de Chiniquy dans le comté de l'Islet, 73. — Deux bohèmes, 73. — Réflexion d'une *Semaine Religieuse* de France, 73. — L'Eglise du Canada, 73. — Sainte Enkratida vierge et martyre, 76. — Memento hebdomadaire, 80.

Fêtes du mois d'octobre

Le Saint Rosaire. — A l'occasion de cette fête, renouvelons la résolution d'être fidèles à la récitation quotidienne du chapelet, en méditant sur les mystères.

Les fidèles qui, du premier octobre au premier novembre inclusivement, récitent chaque jour le chapelet, les litanies de la Ste Vierge et la prière suivante à St Joseph, publiquement ou privément, s'ils ne peuvent faire autrement, outre les indulgences déjà accordées à la récitation du chapelet et des litanies, peuvent gagner une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, en priant aux intentions du S. Pontife, et une indulgence plénière aux conditions ordinaires, s'ils ont assisté au moins dix fois aux exercices publics, ou si légitimement empêchés, ils les ont fait en particulier.

PRIÈRE A SAINT JOSEPH

Nous recourons à vous dans notre tribulation, bienheureux Joseph, et après avoir imploré le secours de votre très sainte Epouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage.

Nous vous supplions ardemment par ce lien sacré de charité qui vous unit à la Vierge immaculée Mère de Dieu, et par l'a-

mour paternel, que vous avez porté à l'Enfant-Jésus, de regarder d'un œil propice l'héritage que Jésus-Christ a conquis au prix de son sang, et de subvenir à nos besoins avec votre aide et votre pouvoir.

Protégez, ô gardien prévoyant de la divine Famille, la race élue de Jésus-Christ ; écarterez loin de nous, ô Père très aimant, la peste de l'erreur et du vice ; assistez-nous avec bonté du haut du ciel, ô notre très fort soutien, dans la lutte contre le pouvoir des ténèbres ; et de même qu'autrefois, vous avez sauvé de la mort la vie menacée de l'Enfant-Jésus, de même aussi défendez maintenant la sainte Eglise de Dieu contre les embûches de ses ennemis et contre toute adversité. - Couvrez chacun de nous de votre constant patronage, afin que, à votre exemple et soutenus par votre secours, nous puissions vivre vertueusement, mourir pieusement et obtenir dans le ciel la béatitude éternelle. Ainsi soit-il ! (1)

La Maternité de la Ste Vierge. — L'Eglise nous invite en ce jour à contempler le titre de Mère de Dieu, qui fait sa toute puissance et qui est le plus ferme appui de notre confiance en elle.

Le Patronage de la Sainte Vierge. — Prenons la résolution de prononcer sans cesse les paroles : ô Marie priez pour nous maintenant, mais surtout à l'heure de notre mort.



PENSIONNAT DU MONT-SAINT-LOUIS.

447, rue Sherbrooke, Montréal.

Fondé en 1887 et dirigé par les Frères des Ecoles chrétiennes

(1) On peut en n'importe quel temps de l'année gagner une indulgence de trois cents jours, une fois par jour, en récitant même privately, la même prière.

Consultation

— Certains riches catholiques excluent de la distribution de leurs aumônes des pauvres pour motif politique, parce que ceux-ci donnent leurs suffrages à des candidats libéraux ou socialistes.

Le précepte de l'aumône admet-il cette exception ? et peut-elle se pratiquer sans péché ?

R. Nous n'oserions, dans les circonstances ordinaires, condamner les riches dont il est question ; car nous voyons que les auteurs enseignent que l'on peut, dans ses aumônes, préférer ceux qui sont bons à ceux qui sont mauvais, tels que sont les socialistes et ceux qui votent pour eux.

Nous avouerons cependant nos préférences pour l'opinion favorable à ces malheureux ; les riches, nous semble-t-il, auraient là une belle occasion de montrer aux pauvres que c'est surtout chez les personnes animées du sentiment religieux qu'on trouve le véritable esprit de charité, esprit qu'on chercherait en vain, chez les socialistes. (1)

A propos d'Instruction

“ Il se fait actuellement beaucoup de bruit dans certaine presse à propos du nombre de personnes illettrées que le dernier recensement constate chez la population française de cette province et on veut en tirer une preuve que notre système d'instruction est défectueux.

“ Nous admettons que l'enseignement primaire, surtout dans nos campagnes, est susceptible de beaucoup de réformes ; mais il faut être aveugle et injuste pour ne pas admettre les progrès qu'il fait chaque année.

“ Quand on tient compte des circonstances particulières dans lesquelles notre race s'est trouvée depuis la conquête, et les difficultés spéciales que les promoteurs de l'instruction populaire ont dû surmonter pour arriver à l'état de choses actuel, on est forcé d'admettre qu'après tout, nous ne sommes pas aussi arriérés que l'on veut bien nous représenter.

“ Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre la perfection, mais on ne saurait nous reprocher de ne pas avancer dans la mesure du possible.

(1) N. R. théologique, tome XXVIII, page 415.

“ Lorsque cette Nouvelle France fut cédée à l'Angleterre, nos ancêtres étaient littéralement ruinés par une guerre aussi longue que cruelle.

“ Il fallut plusieurs générations pour réparer ces désastres, et notre race est à peine sortie de l'état d'infériorité économique où elle fut laissée au lendemain du traité de Paris.

“ Quand on nous reproche de ne pas faire assez de sacrifices pour améliorer notre organisation scolaire, on semble ignorer que, proportion gardée de nos ressources, nous faisons plus pour l'instruction des masses que n'importe quel autre groupe de population.

“ On trouve aujourd'hui des écoles élémentaires jusqu'au sein des colonies les plus nouvelles et, chaque année, on voit surgir dans nos villages importants des institutions destinées à donner un enseignement secondaire, dont le niveau nous fait réellement honneur.

“ Qu'il y ait des illettrés en assez grand nombre parmi les adultes, la chose est assez facile à expliquer chez un peuple colonisateur comme le nôtre. . . .

“ Quant aux enfants sachant ni lire, ni écrire, on jette les hauts cris parce que leur nombre est plus considérable dans les comtés où l'élément français domine.

“ La chose est bien facile à comprendre et ne justifie nullement les conclusions auxquelles nos ennemis veulent en venir.

“ Tel que le recensement est préparé, les nourrissons et tous ceux qui appartiennent à la plus tendre enfance se trouvent à figurer parmi les illettrés. Or, comme nos familles françaises comptent généralement beaucoup d'enfants en bas âge, il s'en suit que ce chapitre du recensement est loin de nous rendre justice.

“ Pour être dans la note vraie, on aurait dû faire ce relevé seulement pour les enfants en âge de fréquenter les écoles. C'est donner une fausse portée à la statistique officielle que de faire figurer ainsi les enfants au berceau dans la nomenclature des personnes illettrées.”

Rien de plus judicieux que ces réflexions du *Pionnier*.

Quant à la coutume des recenseurs, inscrivant les bébés et les bambins qui n'ont pas encore l'usage de raison au nombre des illettrés — comme s'ils pouvaient être autre chose, — elle est simplement inepte.

Les journaux et la gent écolière

“ La lecture des journaux de parti, quels qu'ils soient, par des jeunes intelligences de quinze ou seize ans ne nous paraît pas d'une utilité réelle. Le mieux, selon nous, si une réforme est jugée nécessaire sur ce point, le mieux serait de supprimer entièrement les journaux politiques dans les salles de lecture des collèges, pensionnats et autres institutions du même genre. Les revues religieuses, littéraires et scientifiques seraient, au contraire, très utiles aux élèves qui, tout en se récréant, y puiseraient toujours quelque connaissance utile. Du même coup on ferait disparaître une foule de discussions oiseuses, de querelles, même, entre élèves, discussions et querelles que les passions politiques provoquent presque infailliblement, surtout en certaines circonstances. ” (1)

HISTORIQUE DES PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

Sacré-Cœur de Jésus de East-Broughton

Au commencement du siècle, un certain nombre de colons irlandais et écossais protestants vinrent s'établir dans la partie du canton Broughton, appelée *Old Broughton*. Des Canadiens-Français se joignirent bientôt à eux et, en 1850, ils étaient déjà assez nombreux pour décider Mgr Turgeon à permettre aux curés de Saint-Frédéric et de Saint-Pierre de Broughton de donner une mission tous les mois dans la maison d'un brave vieillard du nom de Jean-Baptiste Dodier. La messe fut dite dans sa maison pendant près de vingt ans.

En 1870, M. Alphonse Pelletier fut envoyé vicaire à Saint-Pierre de Broughton, avec instruction de desservir à tour de rôle les missions du Sacré-Cœur de Jésus et du Sacré-Cœur de Marie de Thetford. Dès son arrivée, M. Pelletier s'occupa de la construction d'une chapelle au Sacré-Cœur de Jésus, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui l'église de cette paroisse.

En juin 1871, M. Pelletier fut nommé curé des deux missions et établit sa résidence au Sacré-Cœur de Jésus. Ce brave et zélé missionnaire fit preuve d'un dévouement sans bornes. A force d'énergie et de travail, il réussit à se bâtir une maison convenable.

(1) La Vérité du 5 septembre.

Mais comme toutes les œuvres qui ont pour but la gloire de Dieu et le bien de la religion, le Sacré-Cœur de Jésus eût ses épreuves. Le 27 mars 1872, chapelle, sacristie et presbytère devinrent la proie des flammes.

Ce rude contre-temps ne découragea pas le missionnaire. Une nouvelle chapelle fut érigée immédiatement sur les cendres de celles qui venait de disparaître.

Le 22 septembre 1872, M. B. C. Guy remplaça M. Pelletier. Il desservit alternativement le Sacré-Cœur de Jésus et le Sacré-Cœur de Marie jusqu'en octobre 1879, époque à laquelle un curé fut donné à cette dernière paroisse. M. Guy resta curé du Sacré-Cœur de Jésus.

En 1892, le presbytère fut construit.

Le 28 août 1894, la paroisse recevait son troisième curé dans la personne de M. J.-O.-D. Naud.

Le Sacré-Cœur de Jésus, comme toutes les nouvelles paroisses du comté de Beauce, a pris un accroissement extrêmement rapide. Cette belle paroisse compte une population de pas moins de 1600 âmes.

Il ne reste plus une seule famille écossaise ou irlandaise dans East-Broughton.

On appelle maintenant le Sacré-Cœur de Jésus, East-Broughton, pour le distinguer de Saint-Pierre de Broughton, qu'on nomme West-Broughton.

Le chemin de fer "Québec-Central" a puissamment contribué à développer East-Broughton.

P.-G. ROY

Décret général sur les oraisons et la prose des messes de requiem

Pour faire disparaître tout doute relativement à la récitation des oraisons et de la prose pour les messes de requiem, la Sacrée Congrégation déclare :

1. On ne doit dire qu'une oraison à toutes les messes qui se célèbrent pour la Commémoration de tous les fidèles défunts, — le jour et pour le jour de la mort ou de l'enterrement ; — même aux messes chantées ou aux messes basses quand le rite permet de dire une messe basse, le 3e, le 7e, le 30e jour et le jour anniversaire

et aussi toutes les fois qu'on célèbre la messe pour les défunts *sol nnellement*, c'est-à-dire sous un rite qui équivaut au rite double, comme à l'office qu'on récite après avoir reçu la nouvelle de la mort de quelqu'un et pour les anniversaires entendus dans le sens large.

2. Dans les messes quotidiennes quelconques, soit basses soit chantées, on doit dire plusieurs oraisons dont la première sera pour le défunt ou les défunts en particulier, pour lesquels on offre le Saint Sacrifice et prise dans les oraisons qui sont inscrites au Missel ; la seconde *ad libitum* ; la dernière pour les défunts.

3. Si on célèbre la messe *pro defunctis in genere*, on doit dire les oraisons telles qu'elles sont au Missel *pro missis quotidianis*, et dans le même ordre où elles se trouvent.

4. Que si dans les messes quotidiennes il plaît au célébrant d'ajouter plusieurs oraisons, comme la Rubrique le permet, il pourra le faire seulement aux messes basses, en conservant le nombre impair, et en plaçant en dernier lieu l'oraison *pro omnibus defunctis*.

5. Enfin pour ce qui a rapport à la Prose, on doit la dire à toutes les messes chantées, de même qu'aux basses qui se célèbrent aux jours privilégiés plus haut indiqués. Pour les autres messes, la Prose peut se réciter ou s'omettre *ad libitum celebrantis* selon les Rubriques.

Nonobstant toutes choses contraires.

30 Juin 1896.

Cajétan Card. ALOISI MASELLA
préf. de la S. C. des Rites
 LOUIS TRIPEPI, *Secrétaire.*

Changements ecclésiastiques

PAR DÉCISION DE SA GRANDEUR MGR BÉGIN :

L'abbé O. Godin est nommé curé de St-Augustin ;

“ J.-F. Dupuis, curé de Berthier ;

“ P.-H. Bernier, curé de Beaumont ;

“ J.-E. Feuiltault, curé de Ste-Marie ;

“ M. Bernard, curé de Stoneham ;

“ W. Plaisance, chapelain de St-Joseph de la Délivrance ;

“ S. Jolicœur, curé de Ste-Catherine ;

- L'abbé G. Goudreau, curé du Mont-Carmel ;
 " A. Vézina, curé de St-Prosper ;
 " P. Théberge, desservant de St-Ferdinand ;
 " G. Lavoie, aumônier de l'Hospice de St-Ferdinand ;
 " Ed. Paquet, vicaire à Notre-Dame du Portage est transféré à Saint-Henri de Lauzon ;
 " W. Clavet est nommé vicaire au Portage ;
 " O. Dupuis est transféré de Saint-Elzéar à Saint-Raphaël ;
 " A. Verrault est nommé vicaire à Saint-Augustin ;
 " A. Faucher, de Saint-Joseph de Lévis à la Basilique de Québec ;
 " J. Cinq-Mars est nommé vicaire à Lévis ;
 " L. Picher est transféré de St-Henri à St-Joseph de Lévis ;
 " A. S. Déchêne est nommé vicaire à Saint-Samuel ;
 Les abbés A. Lacasse et Ph. Coté sont nommés vicaires à St-Roch ;
 L'abbé H. Fortier est nommé vicaire à St-Joseph de la Beauce ;
 " Th. Dumas est transféré du Mont-Carmel au Château-Richer.

Obéissance des prêtres à leur évêque

" Quoique l'Eglise se contente souvent de conseiller, sans imposer d'obligation, ne laissez pas de vous conformer à ses conseils, comme si c'étaient des ordres." (1)

Bon à Retenir

Sans l'attitude inexcusable d'un certain nombre de députés catholiques, les taxes scolaires des catholiques de Manitoba ne seraient plus affectées au soutien d'écoles protestantes, et le rétablissement des écoles séparées serait maintenant un fait accompli.

Pensée

Servez-vous plus souvent de vos oreilles que de votre langue
 SAINT ANTOINE DE PADOUE

(1) Frassinetti.

A travers le "Dictionnaire de nos fautes"

Messire. — Ce titre qui s'appliquait autrefois aux médecins, aux avocats, aux prêtres, ne s'emploie plus que par ironie.

La propagande de Chiniquy dans le comté de l'Islet

"Le Rvd Père Chiniquy, dit la *Patrie*, partira le 12 septembre pour l'Angleterre, où il va chercher des fonds pour construire une école et une église protestantes dans les environs de l'Islet."

Deux bohèmes

— Tu as vu ? Ils mettent un impôt sur la rente !

— Moi, je veux bien, s'ils fournissent en même temps la rente !

Réflexion d'une *Semaine Religieuse de France*

"Les autorités ecclésiastiques sont tenues de se présenter, comme les autres, devant le chef de l'Etat et de le haranguer. Et que dire, en pareil moment, que des compliments, plus ou moins banals, il est vrai, mais enfin des compliments ? Les populations qui les entendent et qui voient en même temps les curés arrachés à leurs paroisses pour faire les 28 jours, et les récoltes des orphelins mises en vente pour solder des impôts iniques, en sont tout étourdies et ne savent plus que penser."

L'ÉGLISE DU CANADA

1ère PÉRIODE

DÉPUIS LA FONDATION JUSQU'À LA PRISE DE QUÉBEC

(1608-1629)

Gouverneur : De CHAMPLAIN

Les premiers missionnaires qui ont annoncé l'Évangile sur les bords du Saint-Laurent, sont : les PP. Jamay, Dolbeau et Le Caron, récollets.

Ces missionnaires arrivèrent au Canada en 1615, sept ans après la fondation de Québec par De Champlain. Lors de ses deux premiers voyages au Canada, en 1534 et 1535, Jacques-

Cartier amena probablement avec lui un aumônier, mais depuis cette date, les Récollets étaient les premiers religieux ou prêtres qui traversaient au Canada. Le P. Jamay se fixa à Québec et desservit les colons dans une petite chapelle située en arrière de l'Habitation de Québec, et qui fut, pendant plus de quatorze ans, la seule église paroissiale du pays. Le P. Le Caron se rendit au milieu des sauvages du Sault Saint-Louis.

Les principales tribus sauvages du Canada, à l'arrivée des Récollets, étaient : les Montagnais, sur la rive nord du Saint-Laurent, de Québec au Labrador ; les Algonquins, sur la rive nord-ouest du même fleuve ; les Abénaquis, sur la rive sud, entre Montréal et Québec ; les Outaouais, sur les bords de la rivière du même nom ; les Hurons, sur les bords du lac qui porte leur nom ; les Sioux, les Miamis et les Outagamis, à l'ouest et au sud du lac Supérieur ; les Iroquois, au sud du lac Ontario ; et les Micmacs ou Souriquois, sur la rive sud du bas du Saint-Laurent et de l'Acadie.

La religion de ces peuplades sauvages, malgré leur croyance à l'immortalité de l'âme et la notion confuse de certaines vérités, n'était qu'un paganisme grossier. Ils admettaient l'existence de deux *esprits* égaux en puissance : le bon et le mauvais *Manitou*, et de plusieurs génies subalternes auxquels ils offraient des sacrifices.

Les tribus sauvages du Canada parlaient chacune un dialecte différent, qui dérivait cependant de deux langues principales : l'algonquin et le huron.

Les sauvages du Canada, doués de beaucoup d'intelligence, étaient d'un caractère hospitalier, doux en temps de paix, mais féroce en temps de guerre, graves et éloquents dans leurs conseils, rusés et intrépides jusqu'à la témérité.

Les occupations des hommes étaient la chasse, la pêche et la guerre ; et les occupations des femmes étaient tous les travaux pénibles de la vie domestique.

Le mode du gouvernement, qui les régissait était des plus simples. Chaque tribu obéissait à un chef choisi ordinairement parmi les plus braves et les plus éloquents de la tribu, et les affaires importantes étaient traitées dans un conseil composé des vieillards et des principaux de la nation : A l'instigation des Récollets, une *assemblée des notables* fut tenue à Québec, en 1616.

Les principales conclusions de l'assemblée des notables, furent qu'il fallait avant tout obtenir : 1° un bon choix de colons, laboureurs et artisans ; 2° la fondation d'un séminaire, pour l'instruction des enfants tant sauvages que français ; 3° la liberté de la traite, si la Compagnie se montrait hostile à ces projets.

Les Récollets qui, depuis leur arrivée, avaient demeuré près de la chapelle de Québec, se construisirent un monastère en 1620, à l'endroit où est aujourd'hui l'Hôpital-Général.

Le P. George le Baillif fut chargé en 1621, de faire valoir auprès de Louis XIII, les représentations des notables au sujet des difficultés qui existaient entre l'ancienne et la nouvelle compagnie. Ses démarches amenèrent la paix entre les deux partis, la confiance commença à renaître, et les missions prirent alors un nouvel essor.

L'année 1624 fut marquée, à Québec, par une grande solennité religieuse, célébrée en l'honneur de saint Joseph qui fut, dans cette circonstance, choisi pour patron du pays.

Les premiers Jésuites qui vinrent au Canada prêter main-forte aux Récollets, sur la demande de ces derniers, furent : les PP. Lallemand, Ennemond Mascé et Jean de Brebœuf, arrivés au Canada en 1625. Les Jésuites comme les Récollets, tenaient leur juridiction du Général de leur Ordre, et il en fut ainsi jusqu'en 1657. Après avoir demeuré deux ans chez les Récollets, ils se fixèrent au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet dans un endroit auquel ils donnèrent le nom de Notre-Dame des Anges, qu'il porte encore aujourd'hui. L'emplacement où se trouvait la première résidence des Jésuites est aujourd'hui la propriété du Cercle Catholique de Québec, qui y a fait élever en 1889 une sorte de tumulus à la mémoire de ces courageux missionnaires, et un fac-simile en fonte de la croix plantée par Jacques-Cartier, le 30 mai 1536, sur les bords de la rivière Saint-Charles, avec l'écusson fleurdelisé et l'inscription : *Franciscus primus, Dei gratia Francorum rex, regnat.*

Les missionnaires Jésuites firent leur premier voyage au pays des Hurons, en 1627. Ils baptisèrent un grand nombre d'enfants, et jetèrent au milieu de ces idolâtres les premières semences de la foi catholique. Malheureusement la prise de Québec par les frères Kerk, Huguenots, en 1629, força les Récollets et les Jésuites d'interrompre leurs travaux apostoliques et de repasser en France avec la plupart des colons. (A suivre)

SAINTE ENCRATIDA VIERGE ET MARTYRE

V.

NOTRE-DAME DEL PILAR.

(Suite)

— Votre père est-il chrétien, demanda Valère ?

— Dieu veuille qu'il le devienne, répondit la chrétienne avec un soupir ! Il est païen encore, mais s'il tient la promesse qu'il m'a faite, j'espère qu'il ouvrira les yeux à la lumière.

— Quelle est donc cette promesse ? ” demanda l'évêque.

Encratida poursuivit avec simplicité :

“ Si je vois le monde et résiste à ses séductions, si je brave également les horreurs de la persécution, mon père a juré de reconnaître la divinité de Jésus-Christ.

— Enfant, reprit le saint vieillard, cette persécution approche : elle sévit à Barcelone dans toute sa force, conduite par le préfet Dacien. Saragosse ne tardera pas à subir ses rigueurs, bientôt notre sainte colonie sera arrosée du sang de nos martyrs. Prions et mettons notre confiance en Dieu.

Mais alors, ajouta le Pasteur, vous aussi ma fille vous avez été païenne.

— Oui, mon Père, répondit Encratida, moi et tous mes compagnons avons connu les ténèbres de l'idolâtrie. Dieu a fait luire sur nous le soleil de la foi, prenant pour instrument une humble et pauvre esclave.

— Mystère d'amour des œuvres divines ! ” s'écria l'évêque.

Puis il ajouta :

“ J'aimerais à entendre le récit de votre conversion. Toutefois il est tard, allez prendre le repos qui vous est nécessaire ; demain nous nous reverrons. Allez et que Dieu vous bénisse. ”

VI

MERVEILLES DE LA GRACE

Le lendemain soir étant venu, les voyageurs se groupèrent de nouveau autour du saint évêque, et à sa demande Encratida lui fit le récit suivant :

“ Je suis née dans le faste et l'opulence ; ma mère mourut peu

après ma naissance ; fille unique, l'amour de mon père se concentra sur moi. Il m'entoura d'esclaves choisis qui devaient m'instruire et satisfaire mes désirs. Toutefois voulant me donner une bonne formation, mon père chargea mon oncle Lupercius, compagnon de mon voyage et frère de ma mère, de veiller sur mon éducation. Sa bonté, son affection en ont fait mon second père, il est ma providence, avec la grâce de Jésus-Christ, j'espère qu'il sera mon soutien dans la tempête que je vais braver.

“ Avec l'aide de Dieu il en sera ainsi, ” interrompit Lupercius.

“ La lecture des poètes, reprit Encratida, tient, vous le savez, une grande part dans l'instruction des jeunes païennes ; ces œuvres auraient pu pervertir mon cœur, mais j'ai toujours eu pour les divinités du paganisme une répugnance profonde.

Par une soirée splendide, accompagnée de quelques-unes de mes esclaves, je quittai la villa somptueuse où mon père avait réuni toutes les merveilles de l'art et de la nature, pour jouir de la liberté des champs. Tout à coup le ciel se couvrit de nuages, un orage violent éclata sur nos têtes sans nous laisser le temps de regagner le palais paternel... Pleines de sollicitude, mes femmes me couvrirent comme elles purent de leurs voiles et nous gagnâmes une habitation des esclaves de mon père, située sur les confins de nos terres. Bientôt un feu brillant pétilla dans l'âtre pour me sécher ; à sa lueur j'aperçus dans un coin de la pauvre chambre une Africaine âgée, à la peau et aux cheveux très noirs la paralysie liait ses membres. Je lui demandai son nom et qui elle était car je n'avais jamais vu cette infortunée.

“ Madame, répondit l'infirmes, je suis une pauvre créature près de la tombe, un rien qui prie Dieu de conserver l'innocence à la gracieuse fille de mon maître.

— Vous me connaissez donc, demandai-je.

— Oui, répondit l'esclave, j'ai servi longtemps dans la maison de vos parents, maintenant mon corps est réduit à l'impuissance mais mon Dieu a révélé des merveilles à mon âme, et je lui demande de vous les faire connaître.

— Quel est ton Dieu ? ” dis-je à l'Africaine.

Agar, c'était son nom, me répondit : “ Mon Dieu est le créateur de toutes choses, c'est lui qui gouverne tout. La divine Providence a fait naître la tempête et vous amène sous ce toit, non pour épargner votre corps, mais pour sauver votre âme. ”

Intriguée par ce discours j'aurais voulu interroger la pauvre

paralytique, mais l'orage était apaisé, mes servantes redoutaient l'inquiétude de mon père, elles me pressaient de reprendre ma route. Ce ne fut point sans promettre à Agar de revenir la voir. Son image s'empara de mon esprit et y répandit une douceur, une consolation infinies. Ses quelques paroles me faisaient deviner une doctrine inconnue, j'avais entendu parler des chrétiens et me demandais si l'Africaine n'était pas uné des leurs. Nos serviteurs l'estimaient; questionnés ils m'assurèrent que les discours d'Agar faisaient naître la paix et donnaient le courage. Afin d'être mieux fixée je m'adressai à mon oncle Lupercius et lui fis part de ma visite.

"Allez sans crainte vers Agar, me répondit-il, écoutez-la, et tâchez de comprendre ses paroles."

Fort de cette approbation, je retournai à la petite maison située à l'extrémité de nos jardins et demandai à l'infirmé de me dévoiler le mystère qu'elle m'avait fait entrevoir.

"Madame, fit-elle humblement, pour parler des choses divines il faudrait une langue plus éloquente que la mienne; pourtant si Dieu veut se servir de moi comme d'un vil instrument, je l'en bénis."

Tout en disant ces mots elle levait vers le ciel un regard inspiré, pendant qu'un rayon divin transfigurait ses traits. Durant cette pause je lui demandai de me faire connaître le Dieu dont elle m'avait parlé.

Agar s'écria :

"Ne le cherchez pas parmi vos divinités mensongères; je vous l'ai dit, il a créé le ciel et la terre. Infini dans sa beauté, dans sa puissance, il est unique et ne peut avoir d'égal. Sa bonté donna l'être à l'homme et il le fit heureux. Hélas! ce premier père tomba par orgueil et la justice divine le chassa du lieu de délices où il l'avait placé. Dans sa miséricorde le Tout-Puissant envoya à l'humanité, pour la racheter, son Fils Jésus-Christ, qui né dans une étable, mourut sur la croix et fut ainsi glorifié. Le Rédempteur ressuscita le troisième jour et monta au ciel pour nous attirer tous à sa suite."

Agar me dévoila ainsi les éléments du symbole; j'écoutais avec joie et respect, mais je ne comprenais qu'imparfaitement.

Agar, le devina, et ajouta :

"Il faut bien des instructions pour pénétrer cette doctrine, si vous me faites la grâce de me visiter, nous y reviendrons; tou-

tefois je ne veux point vous tromper, la religion dont je vous parle est celle de Jésus-Christ. ”

Je l'interrompis :

“ Vous êtes donc chrétienne ? Tout ce que vous m'avez appris est alors la doctrine des chrétiens et rien de plus ? ”

— Rien de plus, répéta simplement Agar. ”

Je fus un instant troublée par cette révélation et tout en lui promettant de revenir, je me hâtai de joindre Lupercius voulant le prévenir qu'Agar était chrétienne.

Il n'en parut pas surpris, et me promit de me conduire la visiter en compagnie de plusieurs de mes esclaves, qui désiraient m'accompagner.

La vieille Africaine nous eût instruit en peu de temps des vérités du salut. Le dernier pas nous restait à faire. Un jour elle nous parla de la Vierge, Mère de Dieu.

“ Marie, nous dit-elle, était la créature par excellence, née pure et immaculée. De son temps toutes les Israélites vivaient dans l'espoir de donner naissance au Messie, aussi parmi elles le mariage était-il en grand honneur et la virginité inconnue.

“ Marie, bénie entre toutes les femmes, fit le sacrifice de renoncer à l'espoir d'être Mère du Messie et se lia à Dieu par le vœu de virginité. Son offrande lui mérita d'être la fille chérie du Père, la Mère auguste du Fils et l'Épouse bien-aimée du Saint-Esprit. De plus elle nous enfanta tous dans la douleur au jour du Calvaire.

— N'en dis pas davantage m'écriai-je alors en tombant à genoux. Je veux être la fille de cette pure et divine Mère ; je veux être chrétienne. ”

Merci, très pure Reine, dit d'une voix émue la pauvre Agar, elle est enfin vôtre.

Lupercius et les assistants s'étaient aussi prosternés.

“ Merci, répéta l'Africaine, ils sont tous à vous que Dieu les bénisse. ”

Sur sa demande un prêtre d'une contrée voisine, vint quelques jours après, nous donner le baptême. Les âmes que l'esclave avait gagnées à Jésus-Christ étaient nombreuses. Une pièce de mon appartement fut convertie en oratoire. Là nous nous réunissions pour prier.

“ Voici, ô mon Père, dit en terminant Encratida, l'histoire de notre conversion. C'est un mystère de l'Amour divin. Depuis,

mon cœur possède une joie ineffable ; je ne garde qu'une angoisse, la pensée que mon père est encore païen.

— Courage, ma fille, répondit l'évêque, rempli d'espérance. Dieu, qui s'est servi d'une esclave pour ouvrir à votre âme les régions de la foi, saura bien trouver un chemin pour y conduire votre père. Soyez bénie, et que le Seigneur soit votre force et votre courage. Dacien approche de nos murs, recevons-le comme l'instrument envoyé de Dieu pour nous éprouver.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante Heures auront lieu à St-François du Sud, le 27 ; à Lotbinière, le 28 ; à St-Michel, le 29 ; à St-Anastasia, le 30 ; à St-Bruno, le 1er octobre ; à l'Anga-Gardien, le 2. — Une imposante cérémonie religieuse a eu lieu à Ste-Anne de la Pocatière, le 17 septembre, à l'occasion de la restauration du premier cimetière, situé dans la localité de la paroisse, désigné sous le nom de *Haut de Ste-Anne*, ouvert en février 1715 par les prêtres des Missions étrangères du séminaire de Québec et les Frères Recollets, puis fermé en 1799 lors de la translation du matériel du culte à l'endroit où s'élèvent aujourd'hui les édifices religieux. C'est là que reposent les ancêtres des principales familles de Ste-Anne de la Rivière-Ouelle, de St-Roch des Aulnaies, et de plusieurs autres paroisses des comtés de Kamouraska et de Islet.

Généreusement secondés par tous les prêtres natifs de Ste-Anne de la Pocatière, les citoyens ont déblayé l'emplacement du cimetière complètement recouvert de pierres provenant de l'ancienne église démolie, et y ont érigé un monument orné d'un commémoratif. Un service funèbre à été célébré dans l'enceinte marbre de l'ancien cimetière et une allocution de circonstance a été prononcée. — M. l'abbé Proulx, de St-Lin, est parti pour l'Europe. — Quoiqu'on en dise, nous avons lieu de croire que l'attitude de Mgr Langevin sur la question scolaire reste la même et qu'elle a l'approbation de Rome. — Un oratoire a été érigé à St Antoine de Padoue dans l'église du Cap-Santé.